Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Direction de la communication - Décembre 2015 © S. Baudouin/SMCG

Schéma Régional de Cohérence Écologique

AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le SRCE, un atout pour le développement de votre territoire.

Le SRCE c'est
1 diagnostic,
***1 cartographie** de la trame verte et bleue,*
***1 plan d'actions** :*
recommandations en aménagement du territoire, aide à la gestion pour les élus, aménageurs, agriculteurs, chasseurs, professionnels de l'environnement.

+ D'INFOS **www.srce3D.fr**
www.trameverteetbleue.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

ÉLU(E)
vous souhaitez élaborer votre SCOT, PLU, ou réaliser votre projet d'aménagement ?

AMÉNAGEUR
vous êtes impliqué(e) dans la construction d'une infrastructure, d'un aménagement d'ensemble ou d'un bâtiment ?

ASSOCIATION
vous souhaitez des informations sur les continuités écologiques ?

CITOYEN(NE)
vous vous interrogez sur la valeur écologique de votre terrain ?

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE

Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales,

VOUS CONCERNE !

LE SRCE

un atout pour le développement de votre territoire

Dans la région la plus attractive de France, l'enjeu est de trouver les conditions d'un aménagement et d'un développement garant de la préservation d'un patrimoine naturel unique.
Le SRCE Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales est ainsi destiné à mieux intégrer les projets et les activités humaines dans leur environnement naturel.

- Pour **adapter** vos futurs aménagements au SRCE Aude, Hérault, Gard, Lozère, Pyrénées-Orientales,
- Pour **éviter** les erreurs stratégiques, financières et juridiques,
- Pour **favoriser** la réalisation de vos projets,

la Région a développé **un outil cartographique 3 D**, *très facile d'utilisation.*

Interactif et unique en France, il superpose votre projet d'aménagement avec les informations du SRCE.

Avec cet outil 3D, vous allez
› **ANTICIPER** *les règlementations environnementales,*
› **IDENTIFIER** *l'empreinte humaine,*
› **DETERMINER** *le secteur où votre projet pourra être réalisé.*

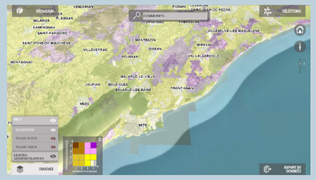

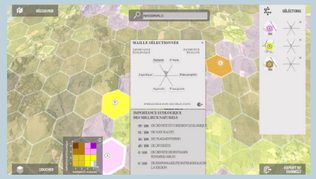

Gratuit, il est accessible sur le site web
www.srce3d.fr
Il est accompagné de tutoriels et d'une vidéo.

Les territoires de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales font partie des premiers en France pour la biodiversité et la qualité des paysages.
Le SRCE Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales **préserve** *:*
la qualité de l'offre touristique
la qualité de vie des habitants
la qualité des services
la qualité de notre patrimoine naturel touristique

LE **SCHÉMA** RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales,
VOUS CONCERNE !

POUR ALLER + LOIN

COMPRENDRE LE SRCE

Les trois quart de la superficie des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales, sont couverts par des espaces naturels qui abritent une extraordinaire richesse biologique. **Cette biodiversité rend à l'Homme de nombreux services** dits écosystémiques :
- approvisionnement en ressources naturelles
- régulation naturelle
- support de développement économique, résidentiel et touristique (qualité des paysages et du cadre de vie, espaces de découvertes naturalistes…).

Mais ce patrimoine naturel est **soumis à de fortes pressions** : fragmentation et destruction des milieux naturels, exploitation non durable d'espèces sauvages, pollutions, espèces exotiques envahissantes, changement climatique.

La solution : la trame verte et bleue

La protection d'îlots de nature remarquable et préservée ne suffit plus à maintenir la biodiversité des territoires.
Les espèces animales et végétales ont en effet besoin d'un **réseau écologique fonctionnel pour se déplacer, se reproduire, s'alimenter et s'abriter**.
La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, a donc instauré dans le droit français la création de la **Trame Verte et Bleue (TVB)** comme outil d'aménagement durable du territoire. Il s'agit de valoriser le rôle de tous les espaces supports de biodiversité (naturels, agricoles, urbains) et de repenser l'aménagement et le développement des territoires afin de concilier **préservation de la biodiversité et activités humaines**.

Les trames vertes et bleues sont intégrées à tous les SRCE.

Pour les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales, les trames vertes et bleues ont été définies par l'Etat et la Région sur la base d'une large concertation associant naturalistes, socio-professionnels, collectivités, scientifiques (CNRS, Conseil scientifique du patrimoine naturel). Elles correspondent aux cours d'eau, aux zones humides, aux forêts, aux aires protégées et traduisent la fonction écologique du territoire.

Désormais, lors d'un aménagement, les porteurs de projets devront prendre en compte les trames vertes et bleues.

+ D'INFOS
www.srce3d.fr
www.trameverteetbleue.fr

Le SRCE : cadre de mise en cohérence des politiques de biodiversité

Le SRCE doit être **pris en compte dans tous les projets et les documents de planification des collectivités et de leurs EPCI ainsi que par l'Etat (porteur de projet ou instructeur).**
Il ne crée pas de nouvelle réglementation ou contrainte s'imposant aux acteurs économiques ou de l'aménagement.

Il constitue donc un document de référence pour la préservation et valorisation des richesses écologiques de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Il est ainsi qu'un outil au service de la mise en cohérence des politiques publiques en faveur de la biodiversité. A l'interface des orientations nationales pour la TVB et des documents d'urbanisme, il articule ainsi les échelles nationale et locale.

Schéma Régional de Cohérence Écologique
AUDE GARD HÉRAULT LOZÈRE PYRÉNÉES-ORIENTALES